

03.01.2019 - 14:40 Uhr

Media Service: Le Conseil de la presse et le devoir d'équité: La «NZZ am Sonntag» a dressé un portrait équitable de Giusep Nay (Prise de position 59/2018)

Bern (ots) -

Parties: Nay c. «NZZ am Sonntag»

Thèmes: Interview / Rectification

Plainte rejetée

Résumé

Le Conseil suisse de la presse a rejeté une plainte déposée par Giusep Nay contre un portrait publié par la «NZZ am Sonntag». Ce portrait de l'ancien juge fédéral et de ses activités actuelles de conseiller du lanceur d'alerte Adam Quadroni dans le cartel grison du bâtiment contenait des déclarations de Giusep Nay, mais aussi des avis que le journaliste avait formulés à la suite de ses recherches. Giusep Nay avait exigé que ces phrases écrites à l'indicatif soient corrigées, ce que la «NZZ am Sonntag» n'a pas fait. Elle n'y était pas tenue, estime le Conseil de la presse, car le lecteur voyait clairement que les phrases contestées n'étaient pas des citations de Giusep Nay (y compris indirectes). La «NZZ am Sonntag» a respecté son devoir d'équité.

Le Conseil de la presse souligne dans sa décision que des accords clairs doivent être passés entre les partenaires d'interviews et d'entretiens réalisés à des fins de recherche. La personne interviewée a le droit de vérifier ses citations (directes et indirectes) et de les autoriser, mais pas d'intervenir sur le contenu de l'article. Elle ne peut pas exiger non plus qu'un portrait donne une image positive.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100823624> abgerufen werden.